



**INTER  
ACTO**  
EXPERTISE COMPTABLE

## #Tout Savoir Sur



### Acompte IS - 15 Mars 2024

Nous vous rappelons que pour les sociétés soumises à l'Impôt sur les Sociétés, un acompte est à verser au 15 mars.

[Rythme des acomptes](#)



# Nouveau décret actant du rehaussement des seuils des critères de taille pour les sociétés et groupes de sociétés

Le décret n° 2024-152 du 28 février 2024 relatif à l'ajustement des critères de taille pour les sociétés et groupes de sociétés a rehaussé plusieurs seuils avec des dispositions qui **s'appliquent désormais aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024**. Ce décret vise à aligner la classification des sociétés sur l'évolution économique et l'inflation.

SEUILS TAILLE D'UNE ENTREPRISE									
Nouveaux seuils : ne dépassent pas deux des trois seuils				OBLIGATIONS					
	Total Bilan	Chiffre d'affaires	Effectifs	Présentation	Annexe	Confidentialité	Rapport de gestion	NOMINATION CAC	
Micro entreprise	450 000 €	900 000 €	10	Présentation simplifiée bilan et compte de résultat	Dispense d'établissement de l'annexe	Possibilité de ne pas rendre public les comptes déposés	Dispense d'établissement du rapport de gestion	<b>OBLIGATOIRE</b> dès deux seuils franchis  Seuil au niveau des groupes : Bilan : 5 M€ CA : 10 M€ Effectifs : 50  Seuil au niveau des filiales significatives : Bilan : 2,5 M€ CA : 5 M€ Effectifs : 25	
Petite entreprise	7,5 Millions €	15 Millions €	50	Présentation simplifiée bilan et compte de résultat	Annexe simplifiée ou abrégée	Possibilité de ne pas rendre public le compte de résultat	Dispense d'établissement du rapport de gestion		
Moyenne entreprise	25 Millions €	50 Millions €	250	Présentation simplifiée du compte de résultat Bilan de base	Annexe de base ou abrégée	Possibilité de publier une présentation simplifiée bilan et annexe	<b>OBLIGATOIRE</b>		
Grande entreprise	Au moins deux des trois seuils dépassent les limites d'une moyenne entreprise			Présentation du compte de résultat et du bilan de base	Annexe de base ou abrégée	Pas de confidentialité	<b>OBLIGATOIRE</b>		

Cependant, les mandats des CAC en cours se poursuivent jusqu'au terme initialement prévu.

[En savoir plus](#)



## INTERACTO

12 rue Fleury, 76120, LE GRAND QUEVILLY

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

